

**Procès-verbal des délibérations de la
Commission scolaire des Draveurs
28 JANVIER 2019**

INITIALES DU PRÉSIDENT _____

Page 22

INITIALES DU SECRÉTAIRE _____

Procès-verbal de la **6^e séance du conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Draveurs tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec), le **lundi 28 janvier 2019** à compter de **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Beaulieu, Président

Mesdames Nathalie Dorais-Pagé, Marie-France Gagnon, Micheline Marcotte Boucher, Messieurs Ernest Bédard, Pierre Boucher, Paul Loyer, Paul Morin, David Pigeon, Steve Kirk et Normand Sylvestre, commissaires

Monsieur Romain Vanhooren, Commissaire, représentant du comité de parents
Madame Annick Tremblay, Commissaire, représentante du comité de parents, niveau secondaire
Monsieur Jérôme Maltais, Commissaire, représentant du comité de parents, niveau primaire
Madame Valérie Dionne, Commissaire, représentante du comité de parents, EHDAA

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe, Madame Julie Legault, directrice général adjointe et Monsieur Christian Laforest, Secrétaire général.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Chantal Patrice, directrice du Service des ressources matérielles
Madame Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières

ABSENCES :

Aucune

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C061-1901 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout suivant :

Motion de félicitations aux gestionnaires et personnels de la commission scolaire pour la gestion de crise de l'édifice Renaud de l'école du Nouveau-Monde.

Adoptée à l'unanimité

C062-1901 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le procès-verbal de la séance tenue le 10 décembre 2018 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI DU 10 DÉCEMBRE 2018

La Direction générale fait part de tous les suivis de la séance du 10 décembre 2018.

PAROLE AU PUBLIC

Aucun

C063-1901 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

CONSIDÉRANT que monsieur Reynald Labelle a été désigné comme protecteur de l'élève aux fins de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, le protecteur de l'élève doit transmettre un rapport annuel à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur David Pigeon de prendre acte du dépôt du rapport du protecteur de l'élève pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

C064-1901 DÉPÔT D'UN TABLEAU DE SUIVIS DES RECOMMANDATIONS DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

CONSIDÉRANT que monsieur Reynald Labelle a été désigné comme protecteur de l'élève aux fins de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, le protecteur de l'élève doit transmettre un rapport annuel à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation émise par le protecteur de l'élève dans son rapport annuel 2017-2018 à l'effet que « Que le processus de suivis soit révisé afin que le Protecteur de l'élève

puisse rendre compte de manière plus adéquate des suivis qui ont été donnés à ses recommandations et de leurs impacts sur les services aux élèves » ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Kirk de mandater la direction générale de présenter au prochain conseil des commissaires un tableau de suivis des recommandations du protecteur de l'élève.

Adoptée à l'unanimité

C065-1901 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2018-2019

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires équilibrées 2018-2019 dûment adoptées le 28 juin 2018 et déposées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT le processus de révision budgétaire effectué par chaque direction d'unité administrative et par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT le déficit actuellement prévu de 1 828 486 \$ dont les sources ont été présentées;

CONSIDÉRANT les discussions au comité de répartition des ressources actuellement en cours afin de retrouver l'équilibre pour 2018-2019;

CONSIDÉRANT la tenue d'un prochain comité de répartition des ressources le 27 février 2019 pour convenir des solutions retenues;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, de la Direction générale, du comité de répartition des ressources et du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher d'accepter le dépôt du budget révisé 2018-2019 et que les solutions retenues lors du comité de répartition des ressources du 27 février 2019 soient appliquées suite à la tenue du comité de vérification du 28 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS 2017-2018

En conformité avec les articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire des Draveurs est déposé et présenté publiquement à la séance du conseil des commissaires du 28 janvier 2019 et une copie du

rapport annuel sera transmise au ministre de l'Éducation. Le rapport sera publié sur le site Web de la Commission scolaire des Draveurs et rendu disponible sur demande.

C066-1901 ENTÉRINEMENT DES COÛTS POUR LA DÉCONTAMINATION DE L'ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE (ÉDIFICE RENAUD) EN SITUATION D'URGENCE

CONSIDÉRANT le dégât d'eau survenu le 30 novembre 2018 à l'école du Nouveau-Monde (édifice Renaud);

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir rapidement puisque la sécurité des personnes était en cause;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors de la situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été donné de gré à gré à la firme *Première Générale Gatineau Nettoyage et rénovation après sinistre*;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'entériner les coûts pour la décontamination en situation d'urgence à l'école du Nouveau-Monde (édifice Renaud) au montant de 55 022,51\$ excluant les taxes.

Adoptée à l'unanimité

C067- 1901 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit mettre en place un processus de concertation en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261 ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil des commissaires quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire conformément à l'article 96.24.

CONSIDÉRANT les délibérations des membres du comité de répartition des ressources;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'approuver les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adoptée à l'unanimité

**C068-1901 PUBLICATION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE DU
COMMISSAIRE PAUL LOYER POUR LE FINANCEMENT DU
LIVRE DU BAL DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE DU VALLON.**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jérôme Maltais que monsieur Paul Loyer contribue au financement du livre des finissants de l'école du Vallon en publiant sa carte professionnelle de commissaire pour un montant de 100\$.

Adoptée à l'unanimité

**C069-1901 MOTION DE FÉLICITATIONS À SÉBASTIEN DUC,
CUISINIER RESPONSABLE ET À TOUT LE PERSONNEL DE
LA CAFÉTÉRIA DE LA POLYVALENTE NICOLAS-
GATINEAU, QUI ŒUVRE AVEC CRÉATIVITÉ POUR
DONNER LE GOÛT D'UNE SAINÉ ALIMENTATION AUX
ÉLÈVES ET AU PERSONNEL DE L'ÉCOLE**

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT la politique sur les saines habitudes de vie de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT que M. Duc et son équipe travaillent d'arrache-pied pour offrir plus de qualité de produit à moindre coût n'hésitent pas à tester de nouvelles recettes auprès d'élèves afin de savoir si celles-ci peuvent se retrouver sur le menu.;

CONSIDÉRANT que Sébastien Duc s'implique également dans la vie scolaire, notamment avec la Brigade culinaire et avec le comité environnement de l'école ;

Il EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte-Boucher d'adresser des félicitations Sébastien Duc, cuisinier responsable et à tout le personnel de la cafétéria de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, qui œuvre avec créativité pour donner le goût d'une saine alimentation aux élèves et au personnel de l'école.

Adoptée à l'unanimité

C070- 1901 MOTION DE FÉLICITATIONS AUX GESTIONNAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS POUR LA GESTION EFFICACE DE LA CRISE DE L'ÉDIFICE RENAUD DE L'ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE SURVENUE LE 30 NOVEMBRE 2018, AUX MEMBRES DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DU NOUVEAU-MONDE AINSI QU'AUX INTERVENANTS, ENSEIGNANTS, PERSONNEL DE SOUTIEN ET PROFESSIONNEL QUI ONT FAIT FACE À LA SITUATION DE FAÇON TRÈS PROFESSIONNELLE.

CONSIDÉRANT que le rayonnement de la Commission scolaire des Draveurs est en bonne partie attribuable à l'engagement de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'apport indéfectible de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire des Draveurs quant à la réussite de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire accorde à la valorisation de son personnel et de ses élèves ;

CONSIDÉRANT l'ampleur des travaux à faire à l'édifice Renaud suite au dégât d'eau survenu le 30 novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'importance de la logistique engendrée pour la relocalisation des élèves de l'édifice Renaud à la Polyvalente Le Carrefour et ce, pour plusieurs jours;

CONSIDÉRANT la collaboration exceptionnelle du personnel de la Polyvalente Le Carrefour;

CONSIDÉRANT les commentaires positifs des parents et de la communauté par rapport à la gestion de la crise;

Il EST PROPOSÉ par monsieur Paul Morin d'adresser des félicitations aux gestionnaires de la Commission scolaire des Draveurs pour la gestion efficace de la crise de l'édifice Renaud de l'école du Nouveau-Monde survenue le 30 novembre 2018, aux membres de la direction de l'école du Nouveau-Monde ainsi qu'aux intervenants, enseignants, personnel de soutien et professionnel qui ont fait face à la situation de façon très professionnelle.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Monsieur Beaulieu rappelle aux membres qu'il y a une rencontre des parents du secteur de Cantley le 22 janvier dernier à l'école secondaire du Versant pour leur expliquer les modifications de territoire pour l'année scolaire 2019-2020.

Il rappelle l'invitation pour la soirée du 26 février 2019 au Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Draveurs (édifice l'Escale) qui soulignera les 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans du personnel de la commission scolaire en éducation.

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune communication

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune communication

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

La rencontre du mois de janvier a été annulée

REPRÉSENTATION EXTERNE DES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS DIVERS

Monsieur Pierre Boucher rappelle que les journées de la persévérance scolaire auront lieu du 11 au 15 février prochain.

Il annonce que le congrès de l'ACFAS aura lieu à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et que la Table Éducation Outaouais y organisera un colloque le 29 mai 2019.

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 25 février 2019 à 19 h 30 au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

C071-1901 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Boucher que la séance soit levée. Il est 21h04.

Adoptée à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président